

# LA RÉGLEMENTATION CHIMIQUE ET COSMÉTIQUE EN CHINE - NIVEAU EXPERT

*Nouveau*

## OBJECTIFS

- Apporter les notions essentielles de la réglementation cosmétique en Amérique latine (territoires CAN et MERCOSUR)
- Appréhender les spécificités nationales des pays membres
- Comprendre les exigences de la mise sur le marché

## PROGRAMME

### I. Le CSAR, un nouveau cadre réglementaire

- Environnement réglementaire, loi générale et décrets d'applications
- Modifications des responsabilités
- Inspections et contrôles sur le marché

### II. Comprendre les obligations pour les produits cosmétiques

- Classification
- Allégations et preuves
- Tests
- Evaluation de sécurité
- Etiquetage
- Produits pour enfants

### III. Connaître la réglementation des ingrédients

- Inventaires et listes d'ingrédients réglementés
- Déclaration des ingrédients connus
- Nouvel ingrédient
- Réglementations annexes (CITES-like, Reach-like)

### IV. Maîtriser la procédure d'enregistrement/notification

- Personne responsable
- Documentation
- Processus d'enregistrement/notification
- Passage en douanes

### V. Le e-commerce : cas particulier

### VI. Périodes de transition

## MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Support de présentation remis avant la formation.
- Alternance d'apports théoriques, pratiques et cas concrets.
- Moyens techniques : vidéo projecteur, tableaux blancs, logiciel LMS
- Référent handicap : Saloua SALHI  
04.42.16.63.82 - formation@cosmed.fr

## SUIVI / EVALUATION

- Positionnement : questionnaire d'évaluation des attentes et de niveau.
- Résultats : QCM en début et fin de formation.
- Satisfaction : questionnaire à chaud, dès la fin de la formation et à froid, 30 jours après la formation pour valider le transfert des acquis en situation de travail.
- Suivi d'exécution : Feuille de présence par demi-journée et remise d'une attestation de fin de formation.

RÉGLEMENTATION  
 PRODUITS FINIS

31



A distance



4H30



Marie MAGNAN

Ingénieure chimiste.

10 ans d'expérience en réglementation cosmétique dont 7 dans les réglementations internationales pour Cosmed et la résolution de questionnements pratiques des adhérents.



22 juin 2023



Service réglementaire, export  
 Participants : 10 max



Connaître les bases de la réglementation cosmétique



Adhérent : 300€ TTC

Non Adhérent : 420€ TTC